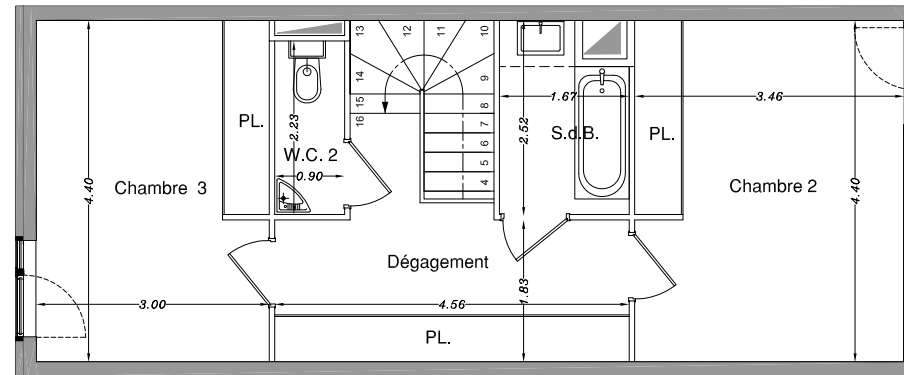
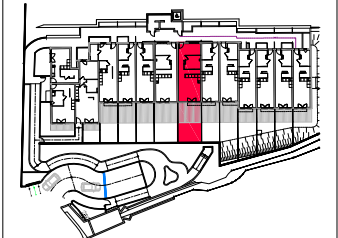


## ÉTAGE



## Le PETIT ROYAUME

### Plan de REPÉRAGE



Appart. N° 007

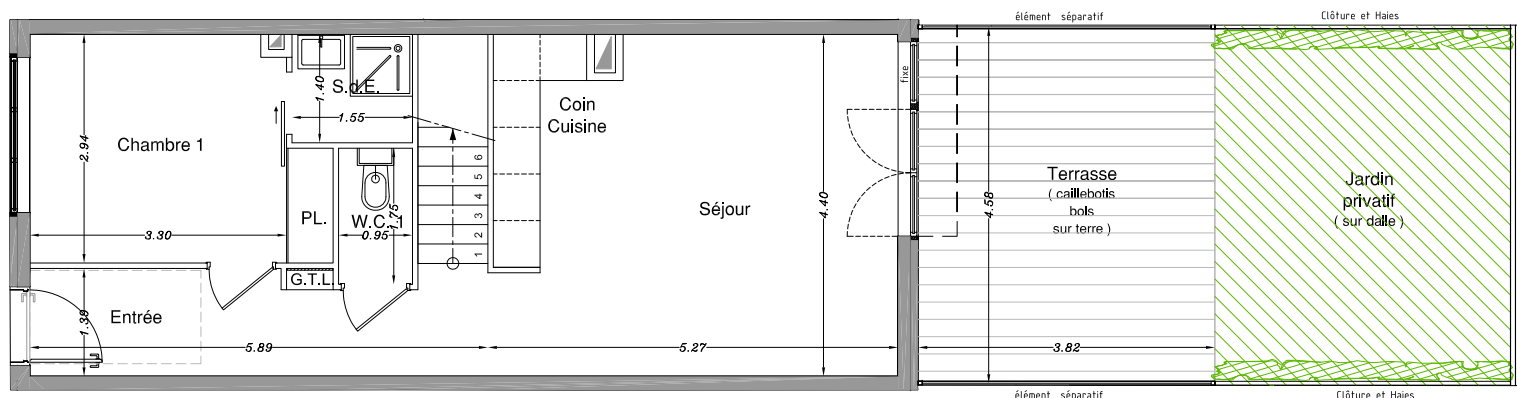
4 Pièces - TMA

### TABLEAU DES SURFACES

Entrée	= 6.45 m <sup>2</sup>
Séjour + Coin Cuisine	= 24.00 m <sup>2</sup>
Chambre 1 + PL.	= 10.60 m <sup>2</sup>
Chambre 2 + PL.	= 15.25 m <sup>2</sup>
Chambre 3 + PL.	= 13.20 m <sup>2</sup>
Salle de Bains	= 3.80 m <sup>2</sup>
Salle d' Eau	= 2.25 m <sup>2</sup>
W.C. 1	= 1.70 m <sup>2</sup>
W.C. 2	= 2.10 m <sup>2</sup>
Dépagement + PL.	= 9.60 m <sup>2</sup>
<b>Surfaces Habitables</b>	<b>= 88.95 m<sup>2</sup></b>
Terrasse	= 17.50 m <sup>2</sup>
Jardin privatif	= 17.40 m <sup>2</sup>
<b>Surfaces Utiles</b>	<b>= 123.85 m<sup>2</sup></b>

## REZ - DE - CHAUSSEE

007



Faux - plafond

14 Juin 2019



**NOTA :** - La disposition des équipements et ameublements est donnée à titre indicatif. La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan les modifications dues à des impératifs d'ordre ou de choix de mise en oeuvre technique ou administratifs.  
 - Les surfaces indiquées sont approximatives. Les rebordées scillets, faux-plafond, canalisations et radiateurs ne sont pas toujours représentés sur ce plan.  
 - Les surfaces des différentes pièces intègrent les placards.  
 - L'emplacement de l'évier de cuisine devra être maintenu comme sur ce plan.  
 - La tolérance de cotation est de 5% ou 0.05m.  
 - Gains assujetties à variation. Les plantations sont présentées à titre décoratif et à maturité.  
 - Les limites définitives des façades seront choisies par l'architecte.  
 - Document non contractuel.  
 - Les Haies sont à la charge des acquéreurs